

Enquête d'insertion 2019 lancée en 2023

Pour rappel, depuis septembre 2022, le Pôle Sup'93 a lancé une procédure de recrutement d'un conseiller pédagogique « *Terrains et mondes professionnels* » qui n'a pas abouti avant la fin de l'année universitaire.

Ce conseiller pédagogique « *Terrains et mondes professionnels* » est notamment en charge du suivi de l'insertion des étudiantes et étudiants diplômés de l'établissement.

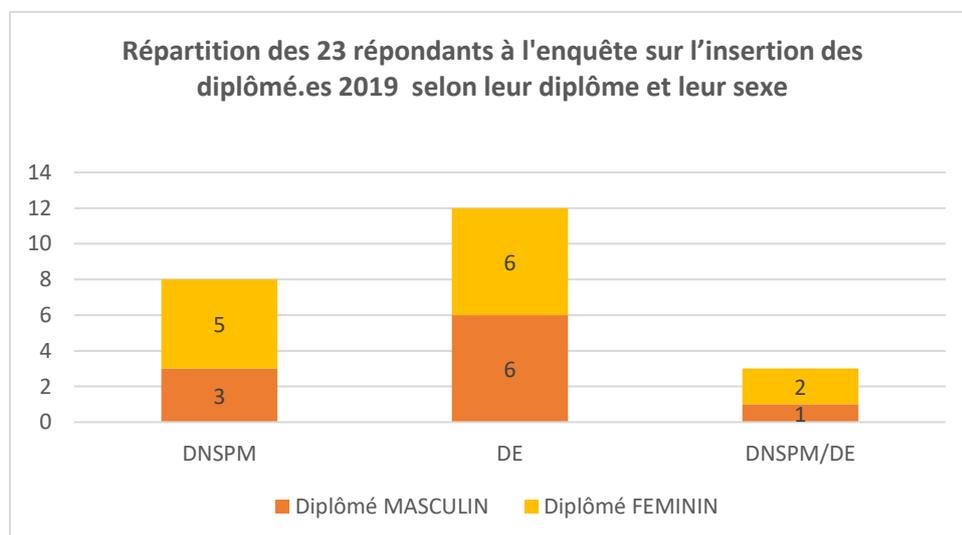
Il conviendra d'adresser à l'ensemble des étudiantes et étudiants diplômés du Pôle Sup'93 du DNSPM et/ou du DE, par le biais de la Formation Initiale, de la Formation Continue ou de la VAE, un nouveau questionnaire qui permettra de constituer une image précise des parcours post-diplômes des étudiantes et étudiants de l'établissement.

Le prochain envoi du questionnaire consacré aux étudiantes et étudiants diplômés 2020-2021-2022 est prévu au premier semestre 2024.

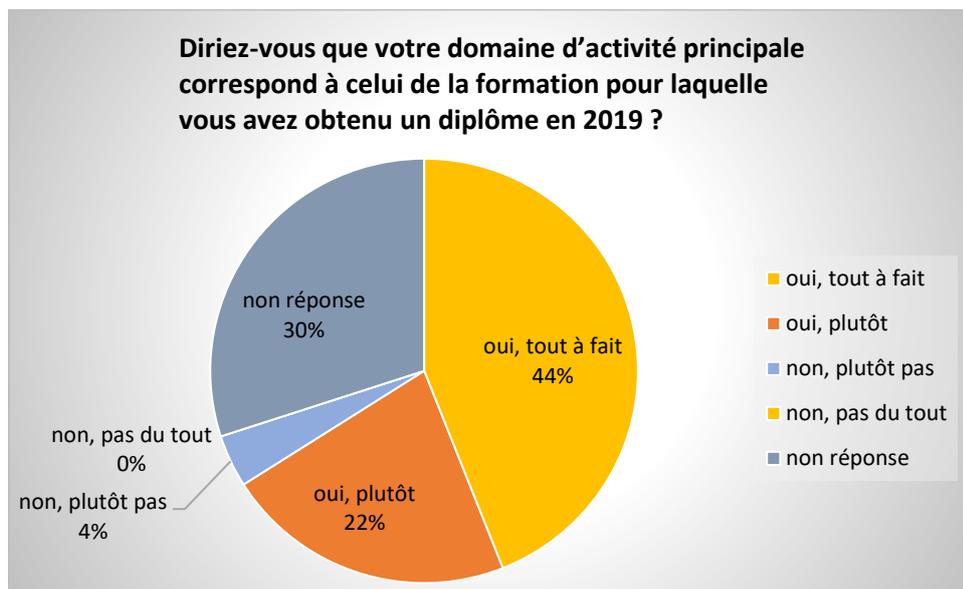
Enquête sur l'insertion des diplômé.es 2019 de l'enseignement supérieur Culture (DESC 2019)

L'enquête sur l'insertion des diplômé.es 2019 de l'enseignement supérieur Culture a été diligentée par le Ministère de la Culture en janvier 2023.

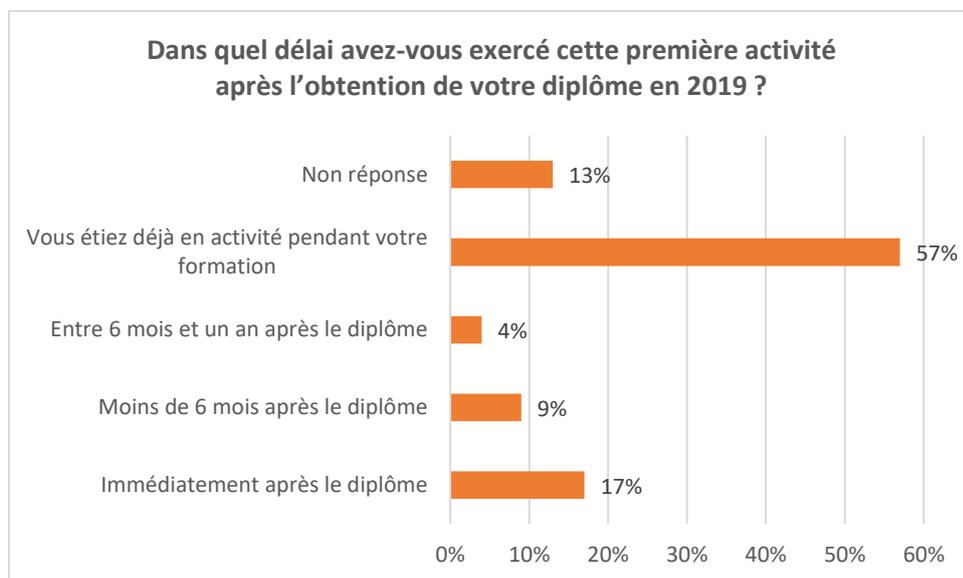
Le taux de réponse moyen pour l'ensemble de l'Enseignement Supérieur Culture est de 36 % avec un taux de réponse moyen pour les établissements du domaine Spectacle vivant de 47 %. Sur les 44 diplômé.es contactés, 23 ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 52 % pour le Pôle Sup'93.



66 % des diplômés déclarent que leur domaine d'activité principale correspond à celui de la formation pour laquelle ils ont obtenu leur diplôme en 2019.



57 % des diplômés déclarent avoir commencé à exercer leur première activité pendant leur formation et 30 % entre l'obtention de leur diplôme et 1 an après.



65 % des diplômés estiment que la formation pour laquelle ils ont obtenu un diplôme en 2019 leur a apporté les éléments suffisants pour une bonne insertion dans leur domaine d'activité actuel.

